



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail uniquement, 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : [autorisation@ecrins-parcnational.fr](mailto:autorisation@ecrins-parcnational.fr)

**Demandeur** (société hélico) : JET SYSTEMS HELICOPT Tél : \_\_\_\_\_

**Bénéficiaires** : ERDF ISERE

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
1 commandant de bord : Mr CARTERON-1 NAVIGATEUR/Mr METTAIS-1 OBSERVATEUR Mr BERTRAND	30/09/2015	LE VERSOUD	LE VERSOUD		1	1

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :  
Surveillance d'une ligne HTA entre valjouffrey et entraigues et en direction du rocher de la muselle temps de vol prévu 5 à 10 minutes

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) : HUGUES 500 immatriculé F-GZGM et de couleur noir

A CHABEUIL  
Le 30/09/2015

**Autorisation accordée n° 472**

Conditions particulières :

- Prévenir le Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le **Thierry DURAND**  
30/09/2015

Copie au secteur de : valbonnais

Préconisations du Parc national :

A ..... , le :